



RÈGLEMENTS EN VIGUEUR POUR LA SAISON 2020-2021 EN RAISON DE LA SITUATION LIÉE À LA COVID-19

Le CPAR Vaudreuil est très heureux de pouvoir vous accueillir pour la saison 2020-2021! La reprise des activités dans ce contexte de pandémie doit cependant se faire dans le respect des directives gouvernementales, de Patinage Canada, de Patinage Québec et de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Par conséquent, des directives particulières seront en vigueur pour la présente saison. Il est obligatoire de respecter toutes les consignes prescrites, sans quoi les participants se verront refuser l'accès aux installations et aux cours, et ce, sans possibilité de reprise et/ou remboursement.

Les conditions d'utilisation définies par la ville de Vaudreuil-Dorion sont également transmises aux patineurs, parents et entraîneurs.

Information générale pour tous

- Le port du couvre-visage est obligatoire pour toutes personnes de 10 ans et plus ne présentant pas de condition médicale particulière afin de circuler à l'intérieur de l'aréna. Le port du couvre-visage est cependant recommandé pour les personnes de 2 à 9 ans.
- Le formulaire *Déclaration de reconnaissance de risque aux athlètes* doit avoir été rempli et transmis au CPARV avant l'arrivée à l'aréna.
- L'arrivée se fait à l'entrée principale de l'aréna de Vaudreuil-Dorion. Un bénévole du CPARV vous accueillera pour vous poser les questions relativement à l'état de santé et vous indiquera le chemin à suivre. Le sens de la circulation ainsi que les entrées et les sorties définies par la ville doivent être obligatoirement respectés.
- Aucune personne présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact étroit avec une personne infectée ou ayant voyagé à l'étranger dans les quatorze (14) jours précédents n'est admise dans l'aréna.
- Le lavage des mains à la station identifiée à cet effet avec une solution désinfectante hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée de l'aréna.
- Pour les participants aux programmes Pré Patinage Plus et Patinage Plus, la présence d'un parent accompagnateur qui restera dans les estrades durant la

période de cours est obligatoire. Sans un parent accompagnateur, un participant de l'un de ces programmes se verra refuser l'accès aux installations.

- Les patineurs doivent arriver quinze (15) minutes avant le début de l'activité et auront quinze (15) minutes pour quitter l'aréna après l'activité.
- Les chambres sont accessibles uniquement aux patineurs et aux entraîneurs. Par conséquent, nous recommandons que les patineurs arrivent déjà vêtus de leur uniforme, incluant les patins qui seront munis de protège-lames. Sinon, les patineurs devront arriver habillés et coiffés, prêts pour l'entraînement et chausseront/enlèveront leurs patins à leur place désignée.
- Le port des gants (styles gants magiques) ou mitaines pour les patineurs est obligatoire. Il n'y aura aucune exception tolérée par le CPARV.
- Aucun échauffement n'est autorisé dans l'aréna.
- Les patineurs doivent attendre dans la chambre qui leur a été attribuée l'autorisation de l'entraîneur avant de se diriger vers la patinoire. Un bénévole du CPARV sera présent sur place.
- Les patineurs peuvent retirer leur couvre-visage durant leur entraînement sur la glace. Les entraîneurs et les assistants de programme de cours de groupe auront les équipements de protection nécessaires.
- Les parents doivent attendre les patineurs à l'extérieur de l'aréna immédiatement après la fin de l'activité.

Le CPARV a la santé et la sécurité de ses membres à cœur, c'est pourquoi toutes les mesures qui sont mises en place doivent être respectées. Nous vous souhaitons une bonne saison 2020-2021 parmi nous!